École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur

777 Bd Iberville, Repentigny, QC J5Y 1A2

Politique d'intégrité intellectuelle (PEI)

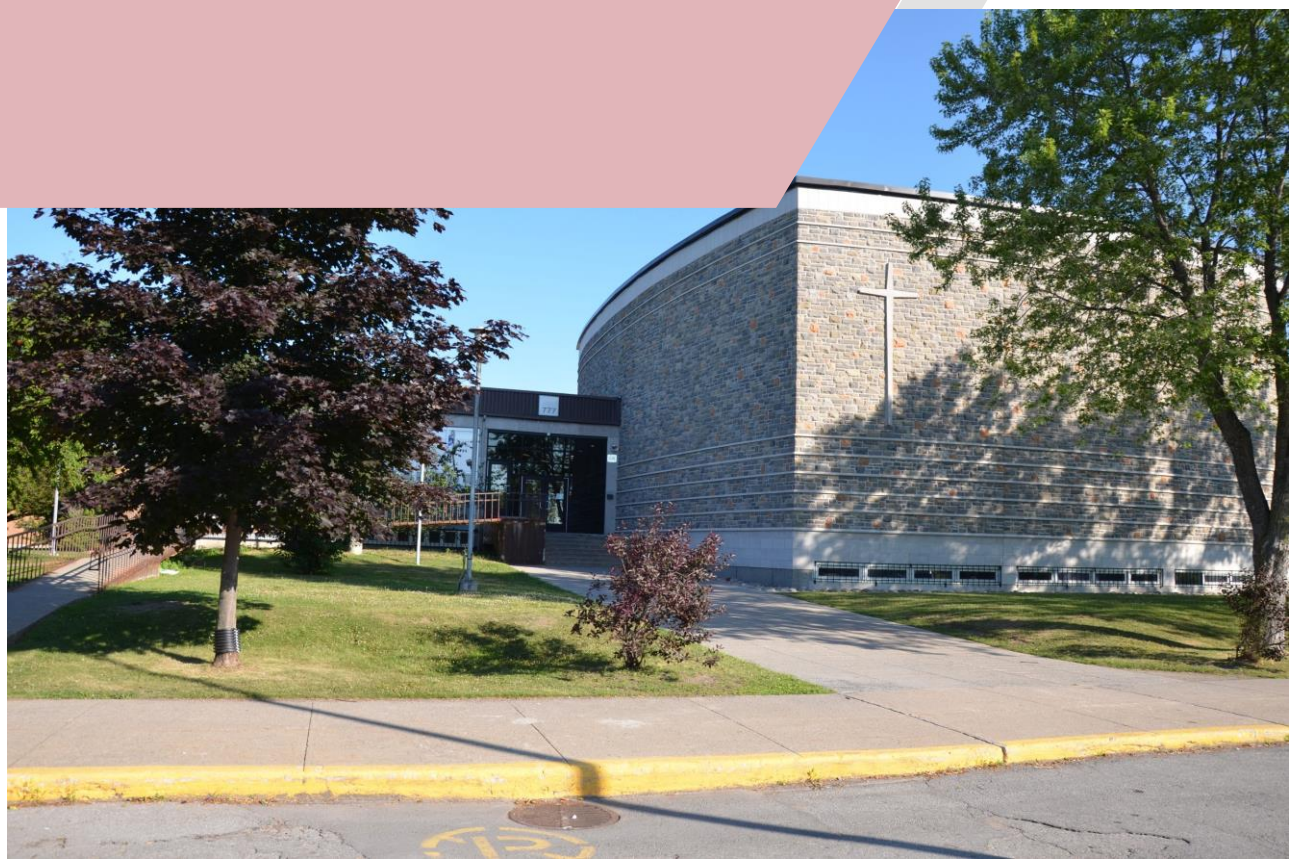

Date de révision : septembre 2023

Document élaboré par Marie-Pierre Quevillon et Geneviève Fournier

ÉCOLE SECONDAIRE
Jean-Baptiste-Meilleur

TABLE DES MATIÈRES

Préambule **2**
Mission et vision de l'établissement 2
But de l'intégrité intellectuelle 2
Philosophie de l'établissement **5**
Droits et responsabilités **6**
Établissement 6
Enseignant(e)s 7
Élèves 8
Parents/tuteurs légaux 9
Enseignement de l'intégrité intellectuelle **10**
Pratiques communes de l'établissement 10
Mauvaise conduite **11**
Mesures à prendre en cas de manquement **12**
Liens avec les autres politiques **13**
Liens avec la politique d'inclusion 13
Liens avec la politique linguistique 13
Liens avec la politique d'évaluation 13
Bibliographie **14**
Annexes **15**

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La politique définit les attentes de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur relativement au comportement d'intégrité que les élèves doivent adopter tout au long de leur parcours scolaire. Fondées sur la mission de l'école (instruire, socialiser et qualifier) et en accord avec les valeurs et les orientations préconisées par notre projet éducatif (respect, engagement, collaboration, ouverture et bien-être), ces règles visent à développer le respect, l'autonomie, la coopération, l'engagement et la fierté.

Par ailleurs, le « Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. »[1].

But de l'intégrité intellectuelle

« L'intégrité intellectuelle est un principe directeur de l'éducation ainsi qu'un choix d'agir de manière responsable qui garantit à son auteur que les autres lui accorderont leur confiance en tant qu'individu. Ce principe directeur constitue la base de toute prise de décision et de tout comportement éthique dans la production de travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes.

[1] BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/m_0_mypxx_guu_1405_6_f.pdf, page consultée le 21 septembre 2022.

Préambule

L'intégrité intellectuelle ne se limite pas à une définition ni à une politique scolaire bien structurée : elle doit également être incorporée à la « culture éthique » de tout établissement d'enseignement, que ce soit au niveau primaire ou universitaire. Elle représente une obligation que l'ensemble de la communauté scolaire doit assumer et faire accepter, de façon à garantir que les élèves poursuivront leurs études et leur carrière professionnelle en se conformant strictement à ses principes.»[2].

[2] BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Intégrité intellectuelle [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ibo.org/contentassets/76d2b6d4731f44ff800d0d06d371a892/academic-integrity-policy-french.pdf, page consultée le 21 septembre 2022.

Préambule

Notre politique d'intégrité permet de :

- Respecter la notion d'intégrité intellectuelle selon les normes définies dans le document : *Normes de mise en œuvre des programmes et des applications concrètes (2020)* :

« Apprenants permanents 4 – Les élèves améliorent leur capacité à porter des jugements éthiques et réfléchis en toute connaissance de cause. »

[et]

« Approches de l'évaluation 3 – L'établissement scolaire administre l'évaluation de manière cohérente, équitable, inclusive et transparente. »[3].

- Rendre significatifs les diplômes (DES, DÉSI ainsi que l'attestation de l'IB). Ceux-ci doivent être garants de la qualité et de l'intégrité intellectuelle du travail réalisé par chaque élève ;

- Favoriser le développement des diverses aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage, plus particulièrement celles orientées vers des valeurs éthiques d'honnêteté et de responsabilité (Annexe I).

[3] BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes [En ligne] chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/programme-standards-and-practices_5490368c-3f6e-4531-851b-3412c18a2f09/programme-standards-and-practices-fr_5ebc3e47-432e-47c8-a491-b50537121e5a.pdf, page consultée le 21 septembre 2022

Philosophie de l'établissement

Nous tous, à l'école Jean-Baptiste-Meilleur, comme indiqué dans notre projet éducatif, misons sur le développement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans une école adaptée au 21e siècle. Soucieux de l'environnement, nous prônons une éducation de qualité s'appuyant sur des pratiques probantes. L'engagement actif de tous les acteurs favorise un milieu stimulant, créatif et évolutif où l'élève est au centre de nos préoccupations.

Droits et responsabilités

Dans le cadre d'une gestion efficace, le travail de collaboration est la clé de la réussite. Tout un chacun occupe un rôle important pour l'atteinte des objectifs fixés. Une bonne définition des droits et responsabilités de chacun est donc nécessaire.

Établissement

Droits et responsabilités :

- Disposer et publiciser la politique d'intégrité intellectuelle, puis programmer des révisions et des mises à jour de celle-ci ;
- S'assurer que les enseignants, le personnel de soutien, les élèves, les parents et les tuteurs légaux ont une compréhension commune des attentes de l'IB en matière d'intégrité intellectuelle ;
- S'assurer que les enseignants et les membres de la direction assument leurs responsabilités, conformément aux politiques propres à l'établissement;
- Exiger que les élèves adoptent une bonne conduite et donner des sanctions en cas de manquement.

Enseignant(e)s

Droits et responsabilités :

- S'assurer que les élèves comprennent parfaitement les attentes et les directives relatives à leur matière ;
- S'assurer que les élèves comprennent ce qui constitue la mauvaise conduite et ses conséquences éventuelles;
- Prévoir une charge de travail gérable pour que les élèves puissent répartir leur temps efficacement pour produire leur travail conformément aux attentes de l'IB ;
- Réagir à la mauvaise conduite des élèves et informer l'équipe école;
- Communiquer la situation aux parents;
- Faire une rétroaction avec l'élève pour éviter que cela ne se reproduise;
- Exiger que les élèves fassent preuve d'intégrité.

Élèves

Droits et responsabilités :

- Comprendre parfaitement la politique d'intégrité de l'établissement et de l'IB;
- Effectuer l'intégralité des travaux, tâches, examens et questionnaires de façon honnête;
- Vérifier et s'assurer auprès de ses coéquipiers, lors d'un travail d'équipe, de l'authenticité du travail et des sources avant la remise du travail;
- Inscrire toutes les sources utilisées dans tous les travaux qu'il s'agisse de documents écrits ou oraux ou encore de productions artistiques. Par exemple, lors du projet personnel, l'élève signe une lettre d'engagement (Annexe II) et il reçoit un guide d'accompagnement avec les règles à respecter afin de faire preuve d'intégrité;
- Connaître les exigences et les conséquences associées à un manquement.

Parents/tuteurs légaux

Droits et responsabilités :

- Comprendre les politiques, les procédures et les directives propres aux matières de l'IB qui régissent la réalisation des travaux dans le cadre du cours ou des épreuves d'examen de leurs enfants ;
- Aider leurs enfants à planifier une charge de travail gérable pour qu'ils puissent répartir leur temps efficacement ;
- Comprendre ce qui constitue la mauvaise conduite des élèves et ses conséquences ;
- Fournir des preuves authentiques pour appuyer une demande d'aménagements à des fins d'accès et d'inclusion ou de prise en compte de circonstances défavorables pour leurs enfants ;
- Connaître la politique et les conséquences associées à un manquement.

Pratiques communes de l'établissement

Il existe cinq principes fondamentaux à l'intégrité intellectuelle : l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité. Toute l'équipe école travaille à développer des pratiques respectueuses en matière d'intégrité intellectuelle en tout temps en présence des élèves.

Les étapes à suivre pour l'ensemble de l'équipe :

Étape 1 : Donner des consignes claires sur le travail attendu des élèves;

Étape 2 : Enseigner et modéliser les comportements attendus. Par exemple, les règles bibliographiques et les règles de citations (Annexe III) ;

Étape 3 : Assurer une surveillance active lors de l'élaboration du travail (être à l'affut de tous comportements inadéquats : plagiat, tricherie, etc.) ;

Étape 4 : Cette même vigilance est applicable lors de la correction ;

Étape 5 : Lors d'un manquement, aviser l'élève et en informer les parents ;

Étape 6 : Faire une rétroaction constructive avec l'élève afin de le faire réfléchir à l'importance d'être intègre.

Mauvaise conduite

Comme stipulé dans le code de vie de l'école, lors d'une épreuve ou d'un travail, toute forme de plagiat (copier-coller d'un document ou la copie du travail d'un autre élève) est interdite et sera sanctionnée. La note « 0 » sera attribuée pour cette épreuve ou ce travail. Il est à noter que dès le début de l'année, l'élève et un parent doivent s'engager à respecter le code de vie de l'école en signant la page 18 du carnet scolaire (Annexe IV).

Voici les différents termes relatifs à l'intégrité scolaire tels que définis par l'IB :

Fraude : le fait d'avoir un comportement procurant ou susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève ou à tout autre élève dans le cadre d'un travail ou d'une évaluation.

Plagiat : le fait de présenter les idées ou le travail d'une autre personne comme étant les siens.

Collusion : le fait d'autoriser un autre élève à copier son travail ou à le présenter comme sien pour évaluation. On distingue la collusion de la collaboration qui consiste plutôt à travailler ensemble pour atteindre un objectif commun en partageant des informations.

Reproduction d'un travail : le fait de présenter un même travail ou une partie d'un travail pour différentes évaluations ou dans le cadre de différents cours.

Mesures à prendre en cas de manquement

Lorsqu'un élève fait preuve d'un manque d'intégrité, il devra subir les conséquences de ses actes. Il appartient à la direction de déterminer si l'élève est fautif ou non. À la suite de l'étude du dossier, il sera décidé par la direction du degré de sanction à imposer. Dans tous les cas, les parents des élèves impliqués seront informés de la mauvaise conduite et un retour sera fait avec l'élève.

En fonction de la gravité de la faute, l'élève pourrait se voir attribuer la note « 0 » pour une partie ou la totalité du travail ou de l'examen. Lors des évaluations ministérielles et du Centre de services scolaire, en cas de tricherie, les sanctions au code de vie de l'école seront appliquées.

En cas de récidive, l'expulsion du programme pourrait être envisagée.

Sanctions pouvant être appliquées :

- Réflexion
- Suspension des cours
- Rencontre par l'enseignant et/ou la direction
- Reprise d'un travail
- Attribution de la note « 0 »
- Expulsion du programme

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique d'inclusion

Notre politique d'intégrité en en lien avec notre politique d'inclusion. En effet, l'intégrité intellectuelle consiste en l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité. Ainsi, les principes d'équité et de respect vont de pair avec celui d'inclusion. Tous les élèves doivent être traités équitablement et avec respect par l'équipe école et vice versa.

À JBM, tout manquement à un des principes d'intégrité sera déclaré et une sanction sera appliquée en fonction de la gravité des gestes posés. En cas de manquement, l'équipe école travaillera en collaboration avec l'élève et son parent afin de faire réfléchir l'élève à l'importance de faire preuve d'intégrité.

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique linguistique

Notre politique linguistique est en lien direct avec notre politique d'intégrité. En effet, les enseignants s'assurent de développer chez leurs élèves de bonnes compétences de communication. Ainsi, pour devenir un bon communicateur, autant à l'oral qu'à l'écrit, les élèves doivent faire preuve d'intégrité intellectuelle. Par exemple, ils doivent s'assurer de nommer leurs sources, de citer correctement les ouvrages utilisés, de ne pas copié le travail d'autrui…

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique d'évaluation

Notre politique d'intégrité est directement en lien avec notre politique d'évaluation. Toute l'équipe école travaille à développer des pratiques respectueuses en matière d'intégrité intellectuelle en tout temps. En tout temps (évaluations, travaux, projets, oraux…) les élèves doivent être intègrent. Pour ce faire, les enseignants enseignent ce que c'est l'intégrité intellectuelle (plagiat, tricherie, sources…) et lors d'un manquement, des sanctions s'appliquent. L'équipe école travaille à sensibiliser les élèves sur les droits d'auteurs, la propriété intellectuelle, les intelligences artificielles…

Bibliographie

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Intégrité intellectuelle [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ibo.org/contentassets/76d2b6d4731f44ff800d0d06d371a892/academic-integrity-policy-french.pdf, page consultée le 21 septembre 2022.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique [En ligne], chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/m_0_mypxx_guu_1405_6_f.pdf, page consultée le 21 septembre 2022.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes [En ligne] chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://resources.ibo.org/data/programme-standards-and-practices_5490368c-3f6e-4531-851b-3412c18a2f09/programme-standards-and-practices-fr_5ebc3e47-432e-47c8-a491-b50537121e5a.pdf, page consultée le 21 septembre 2022

ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR, Code de vie [En ligne] chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://blogues.csaffluents.qc.ca/jbm/files/2022/09/Code-de-vie-2022-2023.pdf, page consultée le 21 septembre 2022

ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR, Projet éducatif [En ligne] chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://blogues.csaffluents.qc.ca/jbm/files/2019/10/Projet-%C3%89ducatif-Jean-Baptiste-Meilleur-2019.pdf, page consultée le 21 septembre 2022

Annexe I

Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent les êtres humains, soucieuses de notre responsabilité partagée envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant que membres de la communauté d'apprentissage de l'IB, nous nous efforçons de démontrer les aptitudes suivantes :

ESPRIT DE RECHERCHE
Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

CONNAISSANCE
Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

RAISONNEMENT
Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

COMMUNICATION
Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres personnes et groupes, ce qui permet une collaboration efficace.

INTÉGRITÉ
Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de la personne, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

OUVERTURE D'ESPRIT
Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous cherchons à en tirer des enrichissements.

ALTRUISME
Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

AUDACE
Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et collaborative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous faisons preuve d'ingéniosité et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

ÉQUILIBRE
Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

RÉFLEXION
Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de la communauté d'apprentissage de l'IB présente dix aptitudes mises en valeur par les écoles du monde de l'IB. Nous avons la conviction que ces aptitudes, et d'autres qui leur sont liées, peuvent nous aider à devenir des membres responsables au sein de nos communautés locales, nationales et mondiales.

2

© Organisation du Baccalauréat International 2022
International Baccalaureate® | Baccalauréat International® | Bachillerato Internacional®

École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur

Annexe II

Formulaire d'intégrité en milieu scolaire pour les projets du PEI

Projet personnel du PEI

Nom de l'élève											
~~Numéro de l'élève~~											
Nom de l'établissement											
Code de l'établissement					**0**	**0**	**1**	**8**	**2**	**0**	
Nom du superviseur											

Élève : **ce document vous permet de consigner votre progression ainsi que la nature des discussions menées avec votre superviseure. Vous devez prévoir au moins trois rencontres avec votre superviseure : au début du projet pour discuter de vos idées initiales, une fois que vous avez réalisé une grande partie de votre projet et une fois que vous avez remis la version finale de votre rapport/présentation.**

Superviseure : **vous devez mener au moins trois séances de supervision avec les élèves : une première rencontre doit avoir lieu au début du processus, une autre au milieu du projet, puis une dernière rencontre doit être organisée une fois le projet terminé. La tenue d'autres séances est autorisée, mais il n'est pas nécessaire de les consigner sur ce formulaire. À la suite de chaque séance, l'élève doit résumer les points abordés lors de la discussion et vous devez tous deux signer le formulaire et indiquer la date à laquelle ces commentaires ont été formulés.**

	Date	Principaux points abordés	Signature / Initiales
Première rencontre			**Élève :** **Superviseure :**

Deuxième rencontre			**Élève :** **Superviseure :**
Troisième rencontre			**Élève :** **Superviseure :**

Commentaires de la superviseure

Déclaration de l'élève

Je confirme que ce travail est le fruit de mon travail personnel, et qu'il s'agit de la version finale. J'ai signalé, dans le corps de mon travail, tous les emprunts d'idées, de travaux ou de paroles, qu'ils aient été exprimés originellement par écrit, oralement ou visuellement (supports papier et/ou documents électroniques).

Déclaration de la superviseure

Je confirme que le matériel remis constitue, à ma connaissance, le travail authentique de l'élève.

Signature de l'élève	**Date**
Signature de la superviseure	**Date**

Annexe III

Exemple de bibliographie

Livres :

Auteur NOM, prénom | Titre souligné ou italique | Ville | Maison d'édition

GOUGEON, Gilles. Taxi pour la liberté. Montréal, Libre expression, 1998, 280 p.

Année | Nombre de pages

Modèle + de 3 auteurs :

En italique

LINTEAU, *Paul-André et al.* Le Québec depuis 1930, Montréal, Boréal, 1989, tome II, 834 p.

Articles de revues :

Titre de l'article entre guillemets

KROL, Ariane. «Les fous de la planche», L'Actualité, v.25, n°5, 1er avril 2000, p. 50-52.

À 8 frappes du début | Titre de la revue souligné ou italique

Articles de journaux :

PERREAULT, Mathieu. «La pub sur les médicaments agace Santé Canada», La Presse, v.116, n°210, mardi 23 mai 2000, cahier A, p. 5.

À 8 frappes du début

Documents audiovisuels :

GROULX, Sylvie. *J'aime, j'aime pas*, [enregistrement vidéo], couleur, 89min., Montréal, ONF, 1996.

Italique | Document électronique [entre crochets]

Publications gouvernementales :

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Le Québec statistique », Sainte-Foy, Publications du Québec, 1995, 819 p.

Ouvrage de consultation (dictionnaire, encyclopédie, atlas, annuaire) :

POUGET, A. « Acropole d'Athènes », Encyclopedia Universalis, Paris, Encyclopedia Universalis, 1968, + 1, p. 187-190.

Documents électroniques :

Site internet :

ANONYME. L'heure pour la terre 2010, [En ligne], http: www.bibl.ulaval.ca/doctec/citedoc.html page consultée le 5 avril 2010.

Cédérom :

« Visiter Paris », Encyclopédie Encarta 97, [cédérom], Redmond, Microsoft Corporation, 1996.

Les citations

Citation courte

- Moins de 5 lignes
- Insérée au texte
- Entre guillemets « »
- Un petit chiffre est placé avant le signe de ponctuation

Exemple :

On constate que, entre les années 1961 et 1981, la population du Québec augmente plus lentement que celle des autres provinces du Canada. Ce phénomène entraîne, selon les auteurs du livre *Le Québec depuis 1930*, « un affaiblissement du poids du Québec dans l'ensemble du pays[1]. » Il n'est donc pas surprenant de voir qu'aujourd'hui, certaines provinces canadiennes comme l'Alberta et la Colombie-Britannique revendiquent un plus grand nombre de députés à Ottawa.

Citation longue

- 5 lignes et plus
- Retrait du texte à simple interligne sans alinéa
- Sans guillemets
- Un petit chiffre est placé avant le signe de ponctuation
- Marge de gauche avec 8 frappes et marge de droite avec 8 frappes

Exemple :

On remarque qu'il y a de plus en plus de gens sensibilisés par les problèmes climatiques sur notre planète comme en témoigne cet extrait :

> L'événement L'Heure pour la Terre, qui s'est déroulé pour la première fois il y a trois ans dans une seule ville, est devenu aujourd'hui le plus important mouvement environnemental de l'histoire ! En 2009, des centaines de millions de personnes ont éteint leurs lumières pendant une heure pour manifester leur soutien à la lutte contre les changements climatiques[2]

[1] Paul-André LINTEAU et al. *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, tome II, p. 433.
[2] ANONYME. *L'Heure pour la Terre 2010*, [en ligne], http://wwf.ca/fr/earthhour.cfm, page consultée le 5 avril 2010.

Annexe IV

ENGAGEMENTS

Nous attestons avoir pris connaissance du présent code de vie de l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur pour l'année scolaire en cours. Par conséquent, nous nous engageons à le respecter intégralement.

ET

Nous déclarons avoir lu et compris le code d'éthique auquel sont soumis les utilisateurs du réseau informatique du Centre de services scolaire des Affluents et nous nous engageons à respecter ce code d'éthique.

En foi de quoi, j'ai signé, le _____ 20___
Inscrire la date

_____
Nom de l'élève (CARACTÈRE D'IMPRIMERIE)

_____
Signature de l'élève

_____
Nom du parent ou du tuteur (CARACTÈRE D'IMPRIMERIE)

_____
Signature du parent ou du tuteur